

Service Civique

Participation à l'animation de la vie associative et aux actions de sensibilisation à la biodiversité

Mission à pourvoir de AVRIL à NOVEMBRE 2022

Nous proposons 1 poste d'engagement de service civique d'une durée de 8 mois, 30 heures par semaine.
Poste ouvert aux personnes de moins de 26 ans.

Notre offre de mission répond au cadre fixé par l'Agence Service Civique.

<https://www.service-civique.gouv.fr/>

1. Descriptif de la mission

La personne Volontaire Service Civique participera à l'animation de la vie associative, aux actions de sensibilisation à la biodiversité et aux projets de valorisation d'espaces naturels gérés par le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE).

Plusieurs types d'actions peuvent être réalisés dans ce cadre :

- Contribuer à l'organisation d'événements et d'actions de sensibilisation, de gestion ou de valorisation d'espaces naturels au sein de différents programmes ;
- Participer ponctuellement aux travaux de connaissance, d'entretien et de gestion du milieu naturel ;
- Soutenir la dynamisation du réseau d'adhérents ;
- Participer à l'amélioration de la communication de l'association (mailings, réseaux sociaux, newsletter) ;
- Participer au travail de gestion documentaire.

2. Le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement

En tant qu'association de protection de la nature et de l'environnement, le CDPNE développe de nombreuses missions dans le domaine de l'expertise écologique, de la sensibilisation à la biodiversité et de la gestion d'espaces naturels.

Dans ce contexte, notre offre de mission répond à l'objectif d'intérêt général suivant : préserver l'environnement et la biodiversité.

3. Postuler

Lettre de motivation + CV à envoyer par e-mail à : contact@cdpne.org avant le 04/03/2022
Merci de préciser dans l'objet de l'e-mail : « Candidature au poste de volontaire service civique vie associative »